

# TABLE DES MATIÈRES

	<b>PAGES</b>
MOT DE LA DIRECTION .....	2
COMMENT UTILISER LE CARNET SCOLAIRE .....	3
NOS PARTENAIRES .....	4
PRÉAMBULE .....	5
RÈGLES DE VIE.....	6
RÈGLEMENTS CONTRE L'INTIMIDATION, LA VIOLENCE, LE TAXAGE ET LA CYBERINTIMIDATION.....	11
RÈGLEMENTS POUR LES ÉTABLISSEMENTS DES SECTEURS JEUNE ET ADULTE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF (politique du CSS) .....	13
INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES ET MESURES D'AIDE.....	15
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES .....	18
LES ACTIVITÉS À L'ÉCOLE.....	18
LA CHARTE DE L'ESPRIT SPORTIF .....	19
EXEMPLE D'UNE PAGE DE TITRE .....	20
CIRCULATION DANS L'ÉCOLE.....	21
HORAIRE DES RÉCUPÉRATIONS.....	22
MA ROUTINE DE DEVOIRS/ÉTUDE.....	23

## MOT DE LA DIRECTION

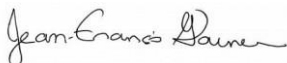
Chers parents, chers élèves,

D'emblée, nous nous permettons de vous rappeler la mission de l'école qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier pour favoriser la réussite de tous. Ainsi, jour après jour, l'équipe de l'École secondaire de Donnacona consacre son temps et ses énergies à créer un milieu de vie qui favorise **le respect, l'autonomie et la responsabilité**. Par le biais de ces valeurs, nos intentions éducatives sont orientées vers l'organisation d'un milieu de vie sain et stimulant, favorisant la prise en charge personnelle et l'encouragement des initiatives reliées au développement durable.

La prise en charge personnelle se traduit par des moyens concrets tel que l'utilisation de ce carnet qui est utile à la planification et à la réalisation du travail scolaire. De plus, nous vous invitons à prendre connaissance des règles de vie de notre établissement scolaire et d'apposer votre signature à la première page de ce carnet en guise d'engagement.

Finalement, chers élèves, il importe de vous rappeler que vous êtes les premiers responsables de votre réussite scolaire. Parallèlement, les membres de l'équipe-école, en collaboration avec vos parents, demeureront de fidèles accompagnateurs pour vous accompagner vers votre réussite éducative.

Bonne année scolaire 2022-2023!



Jean-François Garneau  
Directeur



Annick Goulet-Bernier  
Directrice adjointe



Steeve Brière  
Directeur adjoint



Pascal-Pierre Paillé  
Directeur adjoint



Marilyn Bernard  
Directrice adjointe

## PRÉCISIONS IMPORTANTES

- On entend par **ÉCOLE** le lieu physique (bâtiment et terrain qui l'entourent) et tout autre endroit où se déroule une activité sous la responsabilité de l'école (échanges étudiants, journées d'activités, sport scolaire, visites, transport scolaire, etc.).
- **Le présent règlement s'applique en tout temps (jours de classe, jours d'examens, voyages, activités parascolaires, etc.).**
- Le présent règlement pourrait être modifié pendant l'année scolaire, et ce, sans préavis. Dans une telle situation, le règlement serait présenté au personnel et au CÉ pour approbation. Le personnel, les élèves et leurs parents en seraient avisés. Les parents peuvent faire entendre leurs suggestions ou commentaires en passant par le conseil d'établissement (CÉ).

## COMMENT UTILISER LE CARNET SCOLAIRE

1. Consigne les informations transmises par chacun des enseignants.
2. Si un devoir est donné, note ce qui est à faire la journée même et inscris à la date de remise : « remettre devoir ».
3. Inscris la date d'un test, d'une évaluation ou d'un examen à la date indiquée lorsque l'information est transmise.
4. Inscris ensuite, à au moins 2 endroits différents (la veille de l'examen et 3 jours avant, par exemple), la matière à étudier.
5. Note tes récupérations afin de mieux planifier tes devoirs et ton étude.
6. Finalement, n'oublie pas d'inscrire tes activités de loisirs en soirée.

Source : Valérie Morasse, psychoéducatrice et Anabel Morissette, stagiaire en psychoéducation (2016)

### À GARDER EN TÊTE

- ★ En fin de journée, afin de ne rien oublier pour tes devoirs et ton étude, il est **IMPORTANT** de bien regarder ton carnet scolaire lorsque tu fais ton sac avant de quitter l'école.
- ★ Au moment de commencer tes devoirs et ton étude, ouvre **TOUJOURS** ton carnet scolaire en premier et garde-le ouvert devant toi. Cela te permet de ne rien oublier et d'évaluer la priorité de chaque tâche.

## NOS PARTENAIRES



**L'Arc-en-Ciel**  
Centre prévention du suicide  
(418) 285-3847



1 800 263-2266

**AidezMoiSVP.ca**

**Jeunesse, J'écoute**

1 800 668-6868 [www.jeunessejecoute.ca](http://www.jeunessejecoute.ca)



418 523-5572 <https://grisquebec.org>



Système de dénonciation confidentiel  
Courriel : [jenparle@cspportneuf.qc.ca](mailto:jenparle@cspportneuf.qc.ca)

Centre de \_\_\_\_\_  
prévention du suicide  
\_\_\_\_\_ de Québec

1 866 APPELLE (1 866 277-3553)

### CLINIQUE JEUNESSE

Contraception, grossesse, interruption de grossesse, dépistage des ITSS, écoute et conseils.

→ **CLSC DONNACONA** (jeudi)

418 285-2626 poste 4936

→ **CLSC SAINT-RAYMOND** (lundi matin)

418 337-4611 poste 2453

→ **CLSC SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES** (mardi matin/2 sem.)

418 268-3571 poste 6259

Tu peux également prendre rendez-vous avec l'infirmière de ton école (local 2108).

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Capitale-Nationale  
**Québec**

## PRÉAMBULE

### ÊTRE RESPECTUEUX

Respecter les personnes et l'environnement en tout temps (gestes, attitude, langage).

- **Toute personne a droit au respect dans l'école. Toute personne a droit de vivre dans un milieu de vie sain et sécuritaire, favorisant l'épanouissement et la réussite scolaire (LOI 95).**
- S'exprimer avec calme et politesse dans un langage sans mot grossier, juron, insulte ou expression violente.
- Collaborer avec tous les adultes de l'école. S'identifier aux adultes de l'école si demandé.
- Traiter les autres comme mon égal en acceptant la diversité identitaire, culturelle, physique, religieuse, sexuelle, etc.
- Utiliser adéquatement le matériel permis à l'école en fonction de son utilité et dans les lieux appropriés.
- Agir en bon citoyen numérique.
- Circuler calmement (marcher et sans crier).

### SE RESPONSABILISER

Prendre ses responsabilités quant à sa réussite éducative et personnelle. S'engager dans la vie scolaire en fournissant un effort constant, et ce, malgré mes difficultés.

#### Une définition :

Responsabiliser, c'est rendre conscient de ses responsabilités, c'est rendre apte à prendre des décisions judicieuses et pertinentes, c'est rendre apte à répondre de ses actes ou de ceux dont on a la charge.

Il est de la responsabilité de tous de :

- Être présent aux cours, aux stages ou à toutes autres activités prévues à l'horaire.
- Être ponctuel.
- Participer aux activités d'apprentissage et contribuer au climat de classe propice au travail.
- Avoir le matériel nécessaire, et ce, en fonction de la discipline.
- Effectuer proprement les travaux demandés et les remettre à temps.
- Reprendre les évaluations dans les délais prévus.
- Avoir des vêtements d'éducation physique adaptés à l'activité.
- Respecter la politique d'utilisation des appareils électroniques.
- Porter des vêtements qui respectent le code vestimentaire.
- Être autonome, indépendant vis-à-vis des hiérarchies extérieures.

### DÉMONTRER SON AUTONOMIE

Capacité à agir, à choisir et à penser par soi-même. S'adapter à tous types de situations, qu'elles soient personnelles ou académiques.

- Manifeste de l'autonomie en exprimant ses idées, en faisant part de ses sentiments et en planifiant ses interventions.
- Manifeste de l'autonomie en faisant appel à des ressources, en se fixant des buts et en concevant des projets à sa mesure

# RÈGLES DE VIE

## APPLICATION DES RÈGLES DE CONDUITE

### 1. ASSIDUITÉ

COMPORTEMENT ATTENDU	CONSÉQUENCES LOGIQUES POSSIBLES
<p><b>Je suis présent à tous mes cours selon l'horaire prévu.</b></p> <p>Lors d'une absence à un cours, je dois m'assurer, auprès de mes pairs ou de mon enseignant, du travail et des devoirs à faire durant mon absence.</p> <p>Toute absence doit être <b>motivée au préalable par les parents</b>, en appelant au secrétariat de l'école au 418 285-2612.</p> <p>La direction se réserve le droit de refuser une motivation pour motif non valable.</p> <p><b>COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE - EXEMPTION</b> Pour être dispensé des cours d'éducation physique et à la santé, un <b>billet médical</b> devra être remis au secrétariat. Le billet devra mentionner les raisons ainsi que la durée.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Communication aux parents;</li><li>• Retenue</li></ul> <p>Une absence non motivée entraînera une retenue selon les modalités de l'école.</p>

### 2. PONCTUALITÉ

COMPORTEMENT ATTENDU	CONSÉQUENCES LOGIQUES POSSIBLES
<p><b>Je me présente en classe AVANT le son de la 2<sup>e</sup> cloche qui indique le début de chaque cours.</b></p> <p><b>Mon arrivée APRÈS la cloche du début du cours</b> sera considérée comme un retard non motivé.</p>	<p>L'accumulation de 5 retards non motivés entraînera une retenue selon les modalités de l'école.</p> <p>En présence de récurrence de retards non motivés, des conséquences seront appliquées à la discrétion de la direction.</p>

### 3. MATÉRIEL SCOLAIRE

COMPORTEMENT ATTENDU	CONSÉQUENCES LOGIQUES POSSIBLES
<p><b>Je me présente en classe muni du matériel nécessaire pour le cours (exemple : manuels, crayons, papier, règle, gomme à effacer, vêtements d'éducation physique, etc.).</b></p>	<p>L'accumulation de 5 oublis de matériel entraînera une retenue, selon les modalités de l'école.</p>

#### 4. Alimentation

COMPORTEMENT ATTENDU	CONSÉQUENCES LOGIQUES POSSIBLES
<p>En conformité avec la politique de la nutrition et des saines habitudes de vie, il est interdit de posséder ou de consommer des boissons énergisantes à l'école en tout temps.</p> <p>Toute nourriture doit être consommée au rez-de-chaussée de l'école.</p> <p><b>Note :</b> L'eau est la seule boisson tolérée en classe.</p>	<p>Selon la politique de l'école, la progression des conséquences sera en fonction des manquements et à la discrétion de la direction.</p>

#### 5. RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ

COMPORTEMENT ATTENDU	CONSÉQUENCES LOGIQUES POSSIBLES
<p><b>Tout matériel prêté ou mis à la disposition de l'élève doit être remis dans leur état initial (livres, manuels, casier, etc.)</b></p> <p>N.B. Je dois garder mon casier verrouillé, car l'école ne se porte pas garante des objets personnels perdus ou volés.</p>	<p>Le matériel volontairement endommagé, vandalisé, perdu ou <b>volé</b> devra être nettoyé, réparé ou remplacé par l'élève et ses parents.</p>

#### 6. RESPECT DES AUTRES

COMPORTEMENT ATTENDU	CONSEQUENCES LOGIQUES POSSIBLES
<p><b>En tout temps, je respecte en geste et en parole tous les élèves et adultes de l'école. Je suis les consignes demandées par tout adulte de l'école.</b></p>	<p>Une conséquence sera attribuée selon la gravité et la fréquence du comportement.</p>

#### 7. Substances psychoactives (alcool, boisson énergisante, drogue tabac, vapotage)

COMPORTEMENT ATTENDU	CONSÉQUENCES LOGIQUES POSSIBLES
<p>Conformément à la loi sur le tabagisme, il est interdit de fumer et de vapoter en tout temps à l'intérieur et sur le terrain de l'école.</p> <p>Il est aussi interdit de consommer alcool, boisson énergisante et drogue.</p>	<p>Selon la politique de l'école, la procédure de gestion des manquements sera appliquée. La direction a un droit de regard quant aux conséquences selon la gravité des manquements.</p> <p>N.B. Une amende peut être émise par le Ministère de la santé et des services sociaux.</p>

## 8. CODE VESTIMENTAIRE

COMPORTEMENT ATTENDU	CONSÉQUENCES LOGIQUES POSSIBLES
<p>Considérant que l'école est un lieu d'éducation visant l'apprentissage d'attitudes et de comportements sociaux, nous exigeons une tenue vestimentaire appropriée à celui-ci.</p> <p>La longueur des robes, des bermudas, des shorts et des jupes doit être d'une longueur minimale à la mi-cuisse.</p> <p>Les vêtements doivent être opaques, couvrir le ventre, le dos et le buste (voir photo plus bas).</p> <p>Le port de la casquette, du capuchon ou de tout couvre-chef est permis aux endroits autorisés du rez-de-chaussée (dégagé, cafétéria et Espace un). Pour ma sécurité, je dois être chaussé adéquatement et de façon sécuritaire.</p>	<p>La gestion des interventions concernant les vêtements inappropriés (nature des messages véhiculés, etc.) revient à la personne en présence de l'élève.</p> <p>Les conséquences possibles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Avertissement verbal;</li><li>• Changement du ou des vêtement(s);</li><li>• Appel aux parents.</li></ul> <p>La procédure de gestion des manquements sera appliquée pour les conséquences reliées à la tenue vestimentaire.</p>





**9. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

COMPORTEMENT ATTENDU	CONSÉQUENCES LOGIQUES POSSIBLES
Je dois trier mes matières résiduelles (déchets) dans les contenants appropriés disposés partout dans l'école.	Les gestes posés contribuent concrètement au respect de l'environnement qui préservera l'avenir des générations présentes et futures.


**10. APPAREILS ÉLECTRONIQUES**

COMPORTEMENT ATTENDU	CONSÉQUENCES LOGIQUES POSSIBLES
<p>Les appareils électroniques (cellulaire, console de jeux ou autre) sont interdits en classe et doivent rester dans le casier de l'élève pendant les cours. L'utilisation d'un appareil électronique en classe est possible à la demande de l'enseignant.</p> <p>UTILISATION DU RÉSEAU INTERNET ET DU MATÉRIEL INFORMATIQUE</p> <p>L'élève devra signer le Code d'éthique des utilisateurs des ressources informatiques du Centre de services scolaire de Portneuf. La manipulation et le déplacement, sans autorisation, du matériel informatique appartenant à l'école sont interdits. Il est interdit de connecter un périphérique (téléphone, tablette, etc.) ou de tenter de se connecter au réseau informatique sans fil de l'école sans avoir reçu l'autorisation de la direction.</p> <p>Il est interdit, en tout temps, de jouer à des jeux présentant des caractéristiques allant à l'encontre des valeurs de l'école (violence, etc.).</p>	<p>L'enseignant peut réquisitionner un appareil électronique, car la gestion lui revient d'abord. À la fin de la journée, l'appareil électronique sera remis à l'élève par la direction. La procédure de gestion des manquements est appliquée.</p> <p>Un refus de remettre l'appareil électronique à l'enseignant sera considéré par la direction comme un refus de suivre la consigne.</p>

**11. CIRCULATION DANS L'ÉCOLE**

COMPORTEMENT ATTENDU	CONSEQUENCES LOGIQUES POSSIBLES
<p>Circuler calmement (en marchant et sans crier).</p> <p>Les visiteurs doivent se présenter au secrétariat et avoir l'autorisation pour circuler à l'intérieur de l'école.</p>	<p>Une circulation calme contribue à la sécurité de tous.</p>

## 12. PLAGIAT

COMPORTEMENT ATTENDU	CONSÉQUENCES LOGIQUES POSSIBLES
<p>Il est interdit de plagier lors des évaluations et des travaux.</p> <p>Je dois respecter la propriété intellectuelle des autres.</p>  A graphic with the word 'Zéro' in a large, bold, black font. To its right, the word 'PLAGIAT' is written in a smaller, black, sans-serif font. A red circle with a diagonal slash through it is superimposed over the word 'PLAGIAT', indicating prohibition. <p>N.B. Toute utilisation partielle ou entière de textes, dessins, musique ou idées dont l'élève n'est pas l'auteur, dans un travail remis à un enseignant, constitue du plagiat si la référence n'est pas mentionnée, et ce, peu importe la source (manuscrit, imprimé, Internet, etc.). Si la direction conclut au plagiat, l'élève obtiendra une conséquence pouvant aller jusqu'à la note zéro pour son travail.</p>	<p>Une situation de plagiat, d'intention de plagiat ou de participation à un plagiat sera évaluée par l'enseignant et la direction selon les normes et modalités en vigueur. Si l'équipe conclut au plagiat, l'élève obtiendra une conséquence pouvant aller jusqu'à la note zéro pour son travail.</p> <p>N.B. Toute utilisation partielle ou entière de textes, dessins, musique ou idées dont l'élève n'est pas l'auteur, dans un travail remis à un enseignant, constitue du plagiat si la référence n'est pas mentionnée, et ce, peu importe la source (manuscrit, imprimé, Internet, etc.). Si la direction conclut au plagiat, l'élève obtiendra une conséquence pouvant aller jusqu'à la note zéro pour son travail.</p>

## 13. REPRISE D'UNE ÉVALUATION EN COURS D'ÉTAPE

COMPORTEMENT ATTENDU	CONSÉQUENCES LOGIQUES POSSIBLES
<p>Je dois être présent lors des évaluations.</p> <p>Exceptionnellement, si je suis absent lors d'une évaluation locale, <b>avant mon absence</b>, je dois m'informer auprès de mon enseignant du moment et du lieu de reprise prévus.</p>	<p>Une absence non motivée à la reprise de l'évaluation annoncée par l'enseignant sera évaluée selon les normes et modalités de l'école.</p> <p>Pour les épreuves du Centre de services scolaire et du Ministère, se référer aux normes et modalités des Services éducatifs.</p>

## 14. REMISE DES TRAVAUX

COMPORTEMENT ATTENDU	CONSÉQUENCES LOGIQUES POSSIBLES
<p>Je dois remettre mes travaux selon les délais prévus par l'enseignant.</p>	<p>À moins d'une entente particulière prise avant la fin du délai avec l'enseignant, l'élève qui remettra ses travaux après la date prévue accusera <b>une pénalité de 10 % par journée de retard (jour ouvrable)</b> (se référer aux normes et modalités des évaluations - document accessible sur le site de l'école). <b>L'accumulation de 5 devoirs non faits entraînera une retenue.</b></p>

## RÈGLEMENTS CONTRE L'INTIMIDATION, LA VIOLENCE, LE TAXAGE ET LA CYBERINTIMIDATION

### CONFLIT

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation. Il n'en résulte aucune victime, même si les deux peuvent se sentir perdants. L'intimidation n'est pas un conflit, c'est une agression.

### INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte, geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

### VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

### TAXAGE

Le taxage, c'est lorsqu'une personne tente d'obtenir un objet appartenant à une autre personne par l'extorsion, c'est-à-dire, sans son consentement et en utilisant les menaces, l'intimidation ou la force physique. Les menaces peuvent être psychologiques, physiques ou armées.

### CYBERINTIMIDATION

La cyberintimidation, c'est le fait de harceler une personne ou de tenir à son endroit des propos menaçants, haineux, injurieux ou dégradants, qu'ils soient illustrés ou écrits. Les moyens de communication utilisés lors de la cyberintimidation sont les suivants : courriels, salons de clavardage (chat room), groupes de discussion, blogues, sites Web, réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Snapchat, etc.), jeux de rôle ou d'aventures en ligne, webcam et les messageries instantanées (textos). La cyberintimidation peut également être des rumeurs qu'on fait circuler, via Internet ou la téléphonie, et qui portent atteinte à la réputation d'une personne.

## COMPORTEMENT ATTENDU

Toute personne **TÉMOIN** ou **VICTIME** d'intimidation, d'un acte de violence, de harcèlement ou de cyberintimidation se doit de le dénoncer à la direction, à un membre du personnel ou par le biais du courriel de dénonciation :

[jenparle@cssportneuf.gouv.qc.ca](mailto:jenparle@cssportneuf.gouv.qc.ca)

Selon la gravité, les parents sont informés des actes de violence et sont invités à collaborer avec les intervenants scolaires et leur jeune à la recherche de solutions. Cette démarche se fait autant avec les parents des élèves victimes que des élèves auteurs d'acte de violence.

Toute plainte sera traitée de façon confidentielle.



## CONSÉQUENCES LOGIQUES POSSIBLES

Les étapes du protocole de l'école pour contrer l'intimidation et favoriser la bienveillance à l'égard de tous seront appliqués en considérant la fréquence et la gravité de la situation (gestes, paroles).

N.B. Finalement, toutes les victimes ou les parents des victimes de moins de 14 ans peuvent faire une plainte à la Sûreté du Québec.

## RÈGLEMENTS POUR LES ÉTABLISSEMENTS DES SECTEURS JEUNE ET ADULTE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF (politique du CSS)

### DROGUES, ALCOOL, ARTICLES SERVANT À LA CONSOMMATION

#### Il est interdit...

- d'en consommer;
- d'en être sous l'effet;
- d'en posséder;
- d'en faire le trafic;

à l'intérieur ou sur tout le terrain du centre scolaire et lors de toutes activités organisées par l'école. Le service du transport scolaire a prévu une suspension immédiate de trois jours pour consommation d'alcool ou de drogues dans ses véhicules.

En vertu d'un jugement de la Cour suprême du Canada de 1998, le directeur et le personnel enseignant d'une école ont le pouvoir de procéder à la fouille de certains élèves, de faire des perquisitions dans les casiers et de saisir des objets dont la possession est interdite s'ils ont des motifs raisonnables de croire qu'une règle de l'école a été violée.

Sujet de l'infraction	Mesures disciplinaires concernant les élèves mineurs de centre scolaire	Mesures disciplinaires concernant les élèves majeurs de centre scolaire
<p><b>En consommer</b> <b>Être sous l'effet</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre de l'élève par la direction et téléphone aux parents.</li> <li>- Retrait immédiat à l'interne ou à l'externe de 3 jours.</li> <li>- Rencontre avec les parents, la direction, les intervenants et l'élève.</li> <li>- Deux rencontres obligatoires avec un intervenant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre de l'élève par la direction.</li> <li>- Téléphone aux parents par la direction pour les élèves majeurs du secteur jeune.</li> <li>- Retrait immédiat à l'interne ou à l'externe de 3 jours</li> <li>- Rencontre avec la direction, les intervenants et l'élève. Avec les parents pour les élèves majeurs du secteur jeune.</li> <li>- Deux rencontres obligatoires avec un intervenant.</li> </ul>
<p><b>Posséder des articles servant à la consommation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre de l'élève par la direction et téléphone aux parents.</li> <li>- Saisie de l'article et remise à la Sûreté du Québec.</li> <li>- Deux rencontres obligatoires avec un intervenant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre de l'élève par la direction.</li> <li>- Saisie de l'article et remise à la Sûreté du Québec.</li> <li>- Deux rencontres obligatoires avec un intervenant.</li> </ul>

<b>En posséder</b>	<p><b>En posséder</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre de l'élève par la direction et téléphone aux parents.</li> <li>- Déclaration à la Sûreté du Québec et remise du matériel saisi.</li> <li>- Suspension immédiate de 3 jours dont au moins une journée à l'externe.</li> <li>- Retour sous conditions avec les parents, la direction, les intervenants et l'élève.</li> <li>- Deux rencontres obligatoires avec un intervenant.</li> </ul>	<p><b>En posséder</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre de l'élève par la direction.</li> <li>- Déclaration à la Sûreté du Québec et remise du matériel saisi.</li> <li>- Suspension immédiate de 3 jours à l'externe.</li> <li>- Retour sous conditions avec la direction, les intervenants et l'élève. Avec les parents pour les élèves majeurs du secteur jeune.</li> <li>- Deux rencontres obligatoires avec un intervenant.</li> </ul>
<b>En faire le trafic</b>	<p><b>Trafic</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En tout temps, une demande pourra être présentée aux Services éducatifs pour une prolongation de suspension au-delà de 10 jours.</li> </ul>	<p><b>Trafic</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renvoi.</li> </ul>

**Il est à noter que le nombre de jours de suspension concernant la consommation et la possession peut être cumulatif.**

**Si récidive :**

La direction et les intervenants impliqués évalueront les conséquences et les mesures d'aide appropriées à la situation.

**Mesure d'aide possible :**

- Rencontre individuelle et / ou de groupe
- Évaluation de la consommation
- Références aux ressources externes
- Plan d'intervention
- Contrat
- Autres

**Révisé le 27 mai 2022**

# INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES ET MESURES D'AIDE

## 1. BULLETINS ET NOTE DE PASSAGE

La note de passage est de 60 % pour tous les cours.

En ce qui concerne le passage de l'élève d'un niveau à l'autre au premier cycle du secondaire, le classement de l'élève provient de la recommandation de l'équipe de niveau.

À la parution de chaque bulletin, l'élève doit vérifier si les données qui y sont inscrites sont exactes. Lorsqu'il y a erreur, l'élève doit rencontrer l'enseignant concerné. Seule la direction peut apporter une correction officielle au bulletin.

## 2. CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES (DES)

**Pour tous les élèves qui seront inscrits pour l'année scolaire en 2022-2023.**

Pour obtenir son diplôme d'études secondaires (DES), l'élève inscrit à l'un de ces niveaux pour l'année scolaire devra obligatoirement accumuler 54 unités de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire, dont un minimum de 20 unités reconnues de 5<sup>e</sup> secondaire et ce, incluant obligatoirement la réussite des matières suivantes :

- 6 unités de français de la 5<sup>e</sup> secondaire;
- 4 unités d'anglais de la 5<sup>e</sup> secondaire;
- 4 unités de mathématique de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- 4 unités de science et technologie ou 6 d'applications technologiques et scientifiques de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- 4 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- 2 unités d'arts de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- 2 unités d'éthique et culture religieuse ou d'éducation physique et à la santé de la 5<sup>e</sup> secondaire.

L'élève qui réussira ce profil obtiendra son DES et pourra poursuivre ses études au niveau collégial ou en formation professionnelle. Il faut toutefois savoir que plusieurs programmes d'études de niveau collégial exigent des unités supplémentaires, notamment en mathématique ou en science. L'élève dispose des documents et des ressources nécessaires à l'école pour faire les vérifications qui s'imposent en fonction de son choix d'orientation.

## 3. CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (DEP)

De façon générale, l'élève peut accéder à la formation professionnelle au secondaire (DEP) à partir du moment où il a 16 ans au 30 septembre de l'année où il prévoit y accéder et qu'il est en voie de compléter avec succès les unités des trois matières de base de 3<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup> secondaire (français, anglais et mathématique) selon le choix de la formation.

#### 4. RÈGLES DE PASSAGE DU PREMIER AU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE

##### TOUS LES ÉLÈVES

La direction d'école analyse avec son équipe-niveau l'état du profil de l'élève. **L'élève doit s'investir dans l'ensemble des disciplines.** Il doit annuellement atteindre les 24 crédits qui assurent une solidité pour l'année suivante. Il est à noter que la direction portera un jugement et elle fera une recommandation de classement pour l'année suivante aux parents et aux élèves.

**L'élève de 2e secondaire à l'enseignement régulier poursuit ses apprentissages au second cycle du secondaire s'il a cumulé, au terme de son année, au moins 24 unités dont obligatoirement les unités afférentes dans deux des trois matières de base : français, anglais, mathématique.**

De façon exceptionnelle, l'élève qui passe au second cycle du secondaire peut prolonger ses apprentissages au premier cycle du secondaire dans la matière de base qui n'a pas été réussie si l'analyse démontre que cette mesure de soutien est celle à privilégier.

Dans le cas où l'élève ne répond pas aux exigences de promotion, il peut :

- s'inscrire à des cours d'été pour répondre aux exigences des règles de cheminement scolaire ;
- prolonger ses apprentissages une année additionnelle au premier cycle du secondaire avec des mesures de soutien ;
- poursuivre ses apprentissages au niveau supérieur si l'analyse de ses besoins et de ses capacités démontre que ce cheminement est à privilégier et que des mesures de soutien sont mises en place ;
- poursuivre ses apprentissages, à la suite d'une étude de cas, au programme de formation à un métier semi-spécialisé (FMS), et ce, si les deux matières en échec sont français et mathématique. Il doit, le 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle il commence sa formation, être âgé d'au moins 15 ans.



## **5. RETARD À L'EXAMEN LORS D'UNE SESSION**

L'élève ne peut pas entrer dans la salle d'examen si son retard dépasse de 30 minutes le début de l'examen. Les retardataires seront déclarés ABSENTS À L'EXAMEN et convoqués à une reprise, si le motif de retard est valable. Cependant, si la direction ne considère pas le motif valable, l'élève se verra attribuer la note zéro à cette évaluation (évaluation locale) (se référer aux normes et modalités des évaluations - document accessible sur le site de l'école).

L'élève ne peut pas quitter la salle d'examen avant que les deux tiers du temps prévu ne soient écoulés.

## **6. EXIGENCES POUR ÊTRE ADMIS À UN EXAMEN**

L'élève doit avoir suivi le cours correspondant à l'examen synthèse ou en être dispensé selon les dispositions du Régime pédagogique.

## **7. ABSENCE À UN EXAMEN MINISTÉRIEL**

L'élève qui est absent lors d'une épreuve ministérielle devra justifier son absence. La politique du guide de sanction de la Direction de la sanction des études du MÉQ (Ministère de l'Éducation du Québec) sera appliquée à la lettre. L'élève qui ne se présente pas à une épreuve unique sans motif reconnu se voit attribuer le code ABS sur son relevé de notes pour le cours correspondant. L'élève qui le désire peut se présenter à une autre session d'examens.

Lorsqu'un élève est empêché de se présenter à une épreuve unique pour des motifs reconnus et qu'il est impossible de procéder à l'évaluation de ses apprentissages à l'aide d'une épreuve équivalente autorisée par la Direction de la sanction des études (DSE), une équivalence pour absence motivée peut être envisagée. Les motifs suivants pourraient être reconnus par le Ministère pour justifier l'absence d'un élève à une épreuve unique du Ministère : maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale, décès d'un proche parent, convocation d'un tribunal, participation à un événement d'envergure préalablement autorisée par le chef de service de la DSE. Toutefois, la DSE privilégie toujours la reprise lorsque possible.

## **8. DEMANDE DE RÉVISION DE NOTES**

L'élève qui se sent lésé a droit à une demande de révision de notes. Pour ce faire, il doit présenter à la direction de son niveau une demande écrite en indiquant les motifs.

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## LES ACTIVITÉS À L'ÉCOLE

### 1. ACTIVITÉS SPORTIVES

Équipes parascolaires (ligue scolaire) : soccer, futsal, basketball, badminton, cheerleading, volleyball et football. Participation aux rencontres régionales et provinciales. Plateaux sportifs libres tous les midis.

### 2. ACTIVITÉS ÉTUDIANTES (local 2110)

Conseil étudiant, Cervelet d'Or Desjardins, Activité du midi (Les Fêtards), sorties en plein air, comité du bal, comité de l'album des finissants, comité des Avertis, magasin du monde Chez Pépin et beaucoup d'autres...

### 3. ACTIVITÉS GRATUITES, SERVICES ET ENCADREMENT MIDI :

Grande salle (tennis sur table, hockey sur table, jeux de société, billard, animations diverses), sports libres, salle d'entraînement, laboratoire informatique, bibliothèque, terrains extérieurs avec prêt de matériel (basketball, soccer, tennis et baseball), radio étudiante.



## LA CHARTE DE L'ESPRIT SPORTIF

En éducation physique, tout comme durant les activités du midi et les activités parascolaires, ton comportement a un impact majeur sur ton sport, tes coéquipiers, tes adversaires, ton entraîneur, ton enseignant, tes partisans et toi-même. Afin de favoriser un bon esprit sportif, ton école te propose un code de vie du sportif.

### **RESPECT :**

- Considérer chaque athlète, enseignant, entraîneur, arbitre et spectateur avec respect et équité sans égard au sexe, à la race, au pays d'origine, au potentiel physique, au statut socio-économique ou à toute autre condition.
- Agir avec courtoisie et faire usage d'un langage précis et sans injures durant la pratique d'une activité, et ce, envers tous.

### **INTÉGRITÉ :**

- Faire preuve d'honnêteté dans tes relations sportives.
- Poursuivre et honorer tes engagements jusqu'au bout.
- Refuser de gagner par des moyens illégaux ou par tricherie.

### **RESPONSABILITÉ :**

- Démontrer que tu as la maîtrise de toi.
- Refuser toute violence verbale ou physique.
- Accepter la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire.
- Accepter la défaite en reconnaissant tes erreurs et le travail de l'adversaire.

### **ESPRIT SPORTIF :**

- S'amuser avant tout.
- Contribuer à créer un climat qui reflète les valeurs du sport.
- Donner le meilleur de toi-même.
- Être capable de féliciter l'équipe adverse en situation de victoire et de défaite.

Ainsi, par cette charte, l'équipe des enseignants d'éducation physique vise à favoriser ton dépassement sur les plans physique, intellectuel et éthique par le biais de la pratique de l'activité sportive.

# EXEMPLE D'UNE PAGE DE TITRE

Page de titre (aucune ponctuation – zones réparties également)

En-tête pour la présentation des tests et travaux

3,2 cm

2,5 cm

2,5 cm

Nom et Prénom du ou des auteurs  
Nom, numéro du cours, numéro du groupe

TITRE DU TRAVAIL  
Sous-titre (s'il y a lieu)

Travail présenté à  
M. Prénom Nom

Nom de l'école  
Date de la remise

Date  
Nom de l'élève  
Nom de l'enseignant  
Matière et groupe

ZONE 1

Titre

X on commence à écrire où se trouve le X et on  
continue son texte au début de la marge

ZONE 2

ZONE 3

ZONE 4

↑ 2,5 cm





## HORAIRE DES RÉCUPÉRATIONS

<b>Matières</b>	<b>Jour</b>	<b>Heure</b>	<b>Local</b>
Français			
Mathématique			
Anglais			
Éducation physique			
Science			
Univers social			
Option 1			
Option 2			

## MA ROUTINE DE DEVOIRS/ÉTUDE

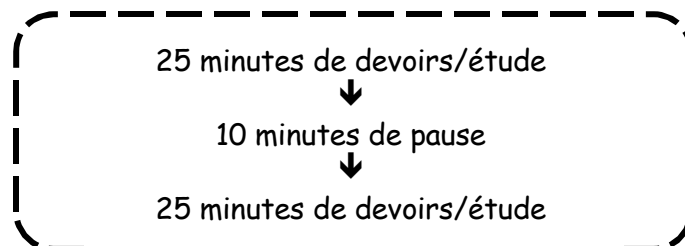
1. **PAUSE** - En arrivant à la maison, je prends le temps de me détendre un peu en mangeant une collation.
2. **ENDROIT CALME** - Je m'installe dans un endroit tranquille, et j'éloigne toutes distractions.
3. **CARNET SCOLAIRE** - J'ouvre mon carnet scolaire afin d'identifier clairement ce que j'ai à faire.
4. **DEVOIRS** - Je fais ensuite les devoirs prévus à mon carnet scolaire pendant plus ou moins 30 minutes. Je commence par ce qui me tente le moins ou ce qui est le plus urgent à faire. Je termine par ce que je préfère (c'est plus motivant). Je ne fais pas corriger mes devoirs par mes parents. Je vais les corriger en classe avec mes enseignants.
5. **SI JE SUIS « BLOQUÉ », VOICI CE QUE JE PEUX FAIRE :**
  - J'essaie de revoir ou de réentendre mon enseignant lorsqu'il expliquait la matière.
  - Je réfléchis à la matière vue en classe.
  - Je cherche les notions dans mes notes de cours ou dans mon manuel et je tente de comprendre.
  - Je demande de l'aide à un parent, à un ami, ou je me réfère aux ressources disponibles avec alloprof (site [alloprof.qc.ca](http://alloprof.qc.ca), ou la nouvelle plateforme, ou par téléphone).

alloprof

+1 888-776-4455

Si je ne comprends toujours pas, je mets un point d'interrogation (?) à côté du numéro et je demande à mon enseignant de m'expliquer.

6. **JE RELIS LA MATIÈRE** - Je prends le temps de relire la matière des cours que j'ai eus pendant la journée. Je peux aussi le dire de façon verbale à mes parents (5 à 10 min par cours).
7. **J'ÉTUDE** - Je fais mon étude lorsque j'ai un examen à venir. J'utilise différentes techniques pour mémoriser la matière (le dire à voix haute, faire des tableaux ou des résumés, demander à quelqu'un de me poser des questions afin de vérifier si j'ai bien compris ou retenu la matière, etc.).
8. **60 MINUTES** - Mes devoirs et mon étude devraient me prendre en moyenne 60 minutes tous les soirs. Je fais mes devoirs et étudie selon le 25-10-25.



Source : Valérie Morasse, psychoéducatrice et Jeanne Tessier, orthopédagogue (2017)

Important



A series of approximately 25 horizontal lines, evenly spaced, filling the majority of the page. These lines are thin and light gray, providing a template for writing.